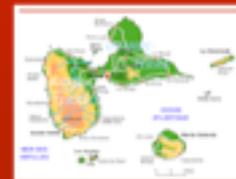


20 janvier 2014



OUVREZ VOS YEUX

(ouvrez les yeux)



COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 20/01/2014

Le CTL spécial Emploi initialement prévu le 13 janvier dernier (FO DGFIP n'avait pas siégé) s'est finalement tenu en 2ème convocation le 20 janvier sous la présidence du DRFiP, M. ROTHE.

La réunion débute à 9h20.

Ordre du jour : - Approbation du PV du CTL du 18 novembre 2013
- Situation des emplois en 2014
- Questions diverses.

Avant de commencer la réunion, FO DGFIP Guadeloupe a lu une lettre adressée au Directeur général (voir annexe).

1/ Approbation du PV du CTL du 18 novembre 2013:

La Direction n'ayant pas reçu en retour le PV par l'OS chargée du secrétariat adjoint, ce point ne peut être mis au vote.

2/ Situation des emplois en 2014:

Suppression de 8 emplois en 2014 (1 A+, 2 A, 1 B et 4 C) toutes filières confondues.

Création d'un emploi C au 1er septembre 2014 à la trésorerie mixte de la Collectivité de St Barthélémy (actuellement, l'effectif de ce poste est composé d'un cadre B et du chef de poste A+).

Création d'un emploi de B (filiale GP) au 1er septembre 2014 en Direction positionné sur l'équipe de renfort.

FO DGFIP Guadeloupe a voté **CONTRE** (voir notre lettre au DG).

3/ Questions diverses:

Le DRFiP nous informe de la tenue d'une convention des B et C le 13 février 2014 au Gosier. Pour permettre à l'ensemble des cadres B et C d'y participer, les services seront fermés au public.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 10h10.

Basse Terre, le 20 janvier 2014

Monsieur le Directeur général,

Il n'est pas coutume d'adresser directement une déclaration liminaire à la Direction générale; mais, il nous importe de vous informer des dommages causés à vos agents, des dommages causés au dialogue social suite à votre décision de supprimer, dans notre département, une fois encore, des emplois.

Huit emplois en moins en Guadeloupe, c'est méconnaître les conditions d'un dialogue social apaisé, c'est ignorer le sacrifice de vos agents et c'est briser la confiance placée dans les organisations syndicales compte tenu de vos engagements!

Dans une procédure d'urgence, FO DGFIP Guadeloupe, vous a fait parvenir en juin 2013 une note technique, remis au conseiller du Premier Ministre, M. DE BEER, où nous listions 17 besoins d'emploi.

À ces dix-sept besoins nous rajoutons vos huit suppressions.

Il est à noter, Monsieur le Directeur général, et FO DGFIP Guadeloupe en est convaincue, un raisonnement sur les besoins d'emplois est beaucoup plus pertinent qu'un raisonnement sur les effectifs !

Comment expliquer l'embellie des ratios de performance de la DRFiP Guadeloupe avec un effectif en constante baisse mais des besoins d'emplois grandissants dans des services ?

Seul le sacrifice de vos agents récompensés par des écrêtements d'heures et la confiance de vos agents placée dans le dialogue social récompensée par le non-respect de vos engagements peuvent expliquer cette amélioration des résultats.

Jadis, c'était « travailler plus pour gagner plus », or, vos agents travaillent plus mais vous avez annihilé toutes leurs perspectives de carrière par une baisse drastique des potentialités de promotion interne !

Avec un sens du service public de vos agents poussé à son plus fort degré et une impossibilité d'évolution, comment voulez-vous, Monsieur le Directeur général, maintenir la motivation de vos agents et un dialogue social apaisé ?

Les représentants FO DGFIP GUADELOUPE

Maude DOLMEN
Titulaire

Claude OTVAS
Suppléant

RAPPEL SUR LES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS:

Les dossiers d'inscription des concours doivent être adressés par voie postale au service de la Formation professionnelle ou à titre exceptionnel remis directement en main propre contre restitution d'un accusé de réception.

Les candidatures présentées hors délais ne pourront être acceptées, quels que soient les motifs (y compris défaut ou insuffisance d'affranchissement), le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier incomplet ou ne comportant pas toutes les pages ainsi que la signature est rejeté.

**ÊTRE ADHÉRENT
FORCE OUVRIÈRE
C'EST BÉNÉFICIER DE
L'EXPERTISE DE LA 1ère
ORGANISATION SYNDICALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT**



**AVEC
VOUS**

**POUR
VOUS**

**MAIS
PAS
SANS
VOUS**

Pour nous contacter :
fo.drifip971@dgfip.finances.gouv.fr

**Bulletin
d'adhésion**



Nom:..... Prénom:.....
N° Agora:.....Mél:.....
Grade :.....Quotité de temps de travail:.....
Affectation :.....
déclare vouloir adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des
Finances Publiques (F.O. DGFIP).
Fait à....., le.....
Signature